

Nouvelles gravures rupestres du Wâdi-Bûzna (Wâdi-L-Ajâl, Libye)

par J.-L. Le Quellec

En 1968, A. Pesce faisait connaître un groupe de gravures découvertes en haut d'une gara dominant l'endroit où le Wâdi Bûzna se jette dans la vallée de l'Ajâl, à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest-Sud-Ouest de Jerma, l'ancienne cité garamante, et à 7 km à l'Ouest de Zinkâkra, où un autre groupe de gravures avait été précédemment découvert (Sattin, 1965). Les gravures publiées par A. Pesce (1968), notamment une frise d'Éléphants monumentaux, incisés, de patine totale, et attaqués par un archer coiffé d'une plume, présentaient de grandes affinités avec celles du foyer archaïque des Chasseurs du Mathendûs.

Le 19 mai 1980, au cours de recherches entreprises dans le Wâdi-I-Ajâl, nous avons eu la bonne fortune de découvrir (1), à 11 km au Sud-Sud-Ouest du point signalé par A. Pesce, un bloc gravé situé sur la rive gauche du Wâdi, et dont les figurations font l'objet de la présente publication.

Les patines sont décrites d'après l'échelle utilisée par Th. Monod pour codifier celles du Sahara occidental (Monod, 1938, p. 132). Elles se situent sur les degrés 3 (chamois foncé), 4-5 (patine très légèrement plus claire que la roche-support), et 5 (patine totale), de cette échelle.

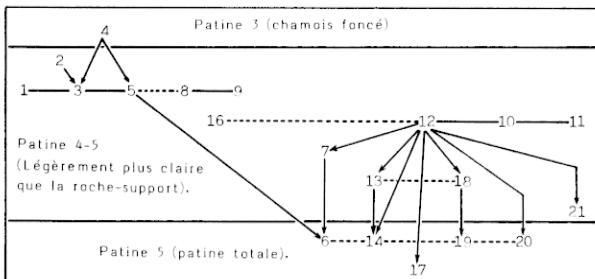


Fig. 3 - Diagramme des superpositions entre les gravures. Flèches : superpositions, traits pleins : contemporanéités, traits interrompus : contemporanéités probables. Les numéros des gravures sont les mêmes que sur la figure 1.

Les contours de quadrupèdes et d'Autruches sont classés selon des types mis en évidence par l'étude statistique des 1 146 gravures des Widyân Zrêda et Târût, au Fezzan septentrional (Le Quellec, 1983, pp. 94-98), et par celles des ensembles de figurations pour lesquels on dispose d'un *corpus* suffisamment détaillé, notamment en Air (Lhote, 1972) et dans le Sud-Oranais (Lhote, 1970).

DESCRIPTION DES GRAVURES

n° 1 - Girafe schématique piquetée, à contour du type A ; cou droit prolongeant une ligne dorsale rectiligne déclinante, queue bifide ou ayant fait l'objet d'une reprise, pattes linéaires rigides (patine : 4-5).

n° 2 - Quadrupède schématique à piquetage total, peu visible, surchargeant la Girafe n° 3 ; petite tête acère à museau court, dos et pattes rectilignes (patine : 4-5).

n° 3 - Girafe schématique piquetée, probablement à contour du type Bb1, en position oblique et sous-jacente à la gravure précédente ; tête oblitérée par l'inscription n° 4, ligne dorsale déclinante, pattes assez courtes et parallèles entre elles (patine : 4-5).

n° 4 - Inscription alphabétique en caractères tifinars surchargeant les Girafes n°s 3 et 5 (patine : 3).

n° 5 - Girafe schématique piquetée, à contour du type Bb1, surchargeant le Bovidé n° 6 et sous-jacente à l'inscription précédente ; tête petite et triangulaire où une cupule indique l'œil, long cou légèrement incurvé, dos déclinant avec ligne adventice, pattes linéaires rigides et parallèles entre elles, mélange rendu par piquetage (patine : 4-5).

n° 6 - Boviné schématique au trait poli à section en U ouvert et contour apparemment du type Bt1 (?)

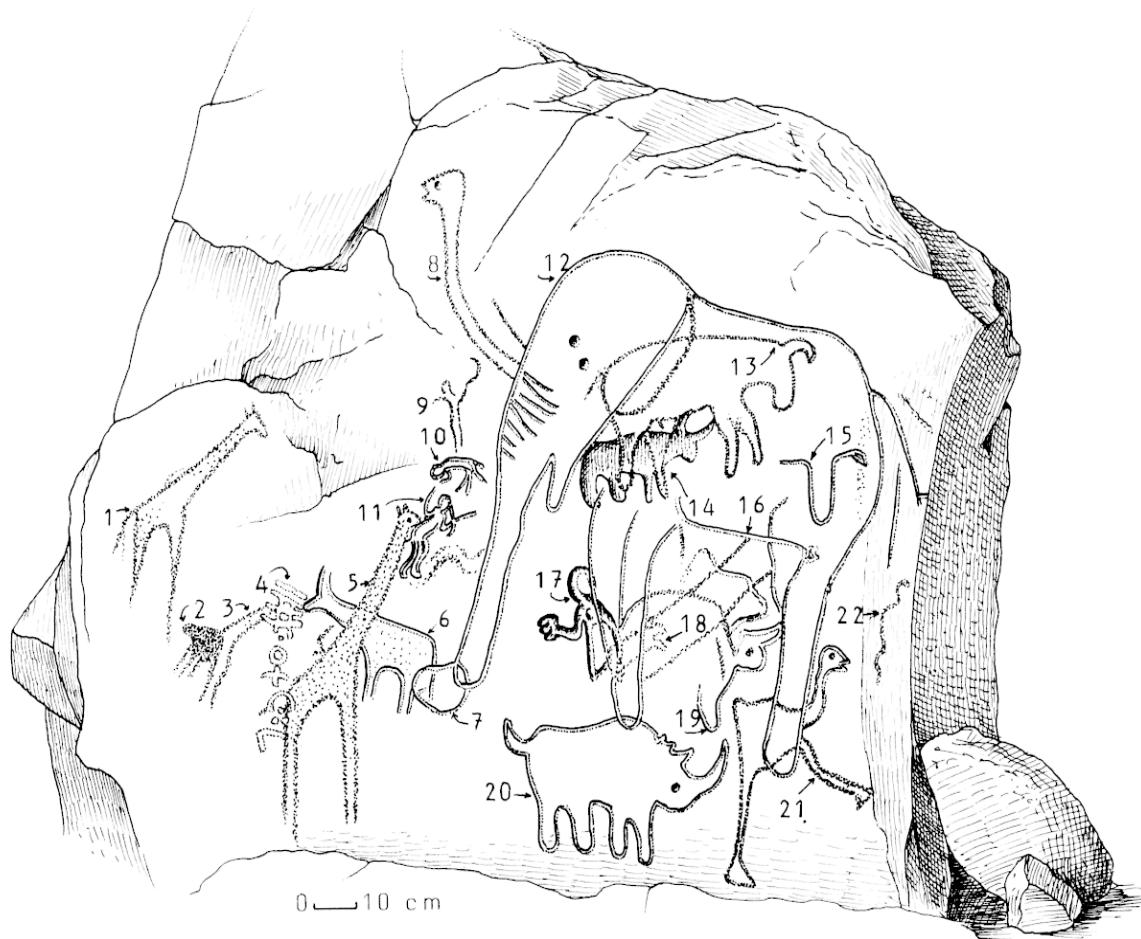


Fig. 1 - Gravures inédites du Wâdi Bûzna.

avec surface endo-péridigraphique ayant postérieurement subi quelque piquetage ; cornes verticales de longueur moyenne légèrement incurvées en arrière, ligne dorsale déclinante, pattes rigides, partie postérieure peu visible du fait de la présence de la gravure n° 7 (patine : 4-5).

n° 7 - Cercle au trait poli, surchargeant le Bovidé précédent, et sous-jacent à l'extrémité de la trompe du n° 12 (patine : 4-5).

n° 8 - Protomée d'Autruche piquetée, à bec ouvert et œil cupuliforme, cou incurvé s'interrompant au contact du front de l'Éléphant n° 12, trait adventice parallèle à ce cou, juste au-dessus (patine : 4-5).

n° 9 - Personnage schématique piqueté ; tête ovalaire, un bras étendu horizontalement, l'autre brandissant une arme courbe, corps sub-rectangulaire, jambes linéaires rigides et parallèles, sans pieds (patine : 4-5).

n° 10 - Personnage schématique au trait poli à section en U ouvert ; tête ovalaire, corps sub-rectangulaire incliné parallèlement au sol, bras unique replié de manière à poser la main au front, jambes divariquées sans indication des pieds, courte queue postiche, un trait rectiligne pouvant être interprété comme élément de vêtement en peau d'animal, plutôt que comme emphatisation ithyphallique (patine : 4-5).

n° 12 - Éléphant schématique au trait poli à section en U ouvert, de formule dioculaire ; plis cutanés à la naissance de la trompe rendus par 8 traits parallèles, contour apparenté au type A1, trompe rigide dont l'extrémité vient « renifler » le cercle n° 7, bouche ouverte, défenses absentes, oreille allongée mal rendues par un trait piqueté dont le polissage n'est qu'amorcé, ligne dorsale légèrement concave et quelque peu déclinante du fait de la position sensiblement oblique de l'animal, pattes postérieures portant l'indication du jarret, les antérieures légèrement incurvées ; entre les pattes, deux traits parallèles peuvent représenter soit la patte manquante, soit un ithyphallisme marqué (patine : 4-5).

n° 13 - Boviné semi-naturaliste piqueté à contour du type A1, sous-jacent à l'Éléphant précédent, mais oblitérant partiellement le Bovidé n° 14 ; corne unique et incurvée vers l'avant, tête à mufle volumineux arrondi, ligne dorsale convexe, queue courte, pattes divariquées légèrement modelées et portant l'indication des jarrets et genoux, fourreau pénien présent (patine : 4-5).

n° 14 - Boviné schématique à surface endo-péridigraphique entièrement polie ; cornes longues arquées et divergentes, ligne dorsale assez réaliste, queue absente, pattes rigides, les postérieures épaisses et parallèles, les antérieures divergentes (patine : 4-5).

n° 15 - Serpent schématique au trait poli à section en U ouvert, et dont le corps évoque grossièrement un U (patine : 4-5).

n° 16 - Quadrupède schématique au trait poli à section en U ouvert ; ligne dorsale constituée par le ventre de l'éléphant n° 12, petite queue redressée, tête acère minuscule, ligne ventrale convexe, pattes rendues à raison d'une seule par paire, avec indication du modelé pour les antérieures. Le calembour graphique obtenu avec l'Éléphant permet de conclure, soit à la contemporanéité des deux gravures, soit à l'antériorité du pachyderme (patine : 4-5).

n° 17 - Personnage schématique au trait poli en U très ouvert, partiellement oblitéré par les pattes antérieures de l'Éléphant n° 12 ; tête ovalaire, épaules indiquées, un bras plié et relevé se terminant par une grosse main tridactyle, l'autre peu visible et dirigé vers le sol, partie inférieure peu lisible et incomplète (patine : 5).

n° 18 - Quadrupède schématique piqueté en position oblique, à contour du type A, sous-jacent aux pattes antérieures de l'Éléphant n° 12 ; petite tête acère à museau pointu, ligne dorsale convexe, queue invisible, pattes courtes, les antérieures arquées (patine : 4-5).

n° 19 - Quadrupède schématique au trait poli à section U ouvert, sous-jacent à l'Éléphant n° 12 ; tête arrondie rappelant celle d'un Léporidé dont les oreilles seraient curieusement tournées en avant, œil cupuliforme, oreilles (?) de longueur moyenne, arquées vers le haut, dos très convexe, arrière-train invisible, patte antérieure unique pliée vers l'avant (patine : 5).

n° 20 - Rhinocéros sub-schématique au trait poli à section en U ouvert, à contour du type A1, sous-jacent à l'Éléphant n° 12 ; tête assez courte portant deux cornes inégales et deux petites oreilles, œil cupuliforme, garrot très proéminent, ligne dorsale concave, queue courte et épaisse, pattes brèves et parallèles entre elles (patine : 5).

n° 21 — Autruche (?) sub-schématique au trait poli à section en U ouvert à contour du type m 2, sous-jacente à la patte postérieure de l'Éléphant n° 12 ; tête assez réaliste à bec ouvert et œil cupuliforme, dos convexe, croupion relevé, pattes rendues par un double trait, l'une arquée et relevée haut vers l'avant, dans un geste de course, l'autre verticale et rectiligne, les deux portant une indication de pieds (patine : 4-5).

n° 22 — Serpent schématique piqueté, en position verticale, sinueux, à tête indiquée par un léger renflement (patine : 4-5).

CHRONOLOGIE RELATIVE

L'Éléphant n° 12 se superpose aux gravures n° 6, 7, 13, 14 et 17 à 21. Les gravures les plus anciennes sont les n° 6, 14, 17, et 19 à 21. Les n° 13 et 18, oblitérant partiellement les gravures anciennes n° 14, 17 et 19, sont néanmoins sous-jacentes à l'Éléphant. Leurs similitudes de technique (piquetage), de style (contours de type A et A1), et de sujet (un Boviné certain, l'autre probable) incitent à les croire contemporaines d'une phase intermédiaire entre celle qui vit la réalisation des œuvres les plus anciennes du panneau, et celle où fut gravé l'Éléphant n° 12. Ce dernier est de la même main que les personnages n° 10, qu'il a mis à mal, et n° 11, qui le menace de son arc. Le cercle n° 7 et très probablement une figuration de piège en rapport avec le pachyderme ; en ce cas, la superposition 12 ————— 7 n'indiquerait qu'un ordre de réalisation dans la composition, sans signification chronologique. Le personnage n° 9 semble bien être en relation, par son style et sa technique, avec le protomée d'Autruche n° 8, certainement postérieur à l'éléphant. L'animal n° 16, obtenu par calembour graphique avec la ligne ventrale de l'Éléphant, ne peut que lui être contemporain ou postérieur. Le quadrupède n° 6, antérieur au n° 7, l'est donc également du n° 12. La frise de Girafes n° 1-3-5, dont la dernière se superpose au n° 6, fut piquetée postérieurement à la réalisation du personnage n° 11, car celui-ci occasionna une gène dans le dessin de la tête du N° 5. Cette frise est par conséquent postérieure à l'époque où fut représentée la scène de l'Éléphant et des deux Chasseurs. Le quadrupède n° 2 se superpose à la Girafe centrale, et l'inscription n° 4, superposée aux Girafes 3 et 5, est la plus récente des gravures de l'ensemble, la seule à être de patine chamois. Les deux serpents n° 15 et 22, ce dernier possiblement plus récent eu égard à sa technique piquetée et à son aspect moins fini, ne peuvent être situés chronologiquement par aucune superposition. Par ailleurs, il est difficile d'ordonner les gravures les plus anciennes, sous-jacentes à l'Éléphant n° 12. On peut penser que le personnage n° 17, de patine totale, et au trait poli très large, est la figuration la plus archaïque du panneau. On est tenté d'en rapprocher le Rhinocéros n° 20, à cause de sa patine également totale, voire même le Boviné n° 14, de patine légèrement plus claire, mais également obtenu par un polissage très soigné.

L'ensemble de ces données a été résumé dans le schéma de la fig. 3, où les flèches verticales représentent les superpositions, et où les traits horizontaux indiquent les contemporanéités. Les relations simplement probables sont figurées par des traits interrompus.

CONVENTIONS STYLISTIQUES :

1) — Formule dioculaire

L'Eléphant n° 12 a la tête représentée de profil, et cependant ses deux yeux, cupuliformes, sont visibles. Cette convention, inconnue à haute époque dans l'aire du Nil, est surtout bien représentée dans les gravures anciennes du Sud-Oranais, d'où elle peut être originaire. Elle est moins représentée, et sur un nombre d'espèces moins important, parmi les gravures archaïques des hauts-lieux que sont les Widyān Djérât et Mathendūš. Ailleurs, on trouve très peu d'animaux dioculaires. La figure 4 donne leur répartition, pour les sites sahariens suffisamment documentés.

A Djérât, H. Lhote n'a remarqué cette formule que 16 fois, mais en réalité, ce nombre doit au moins être doublé. L'auteur considère cette convention comme « un caractère indubitable d'archaïsme » (LHOTTE, 1976, p. 788 et p. 770, note 3), mais il convient de pondérer son affirmation en remarquant qu'au Mathendūš, des gravures pastorales tardives sont dioculaires, alors que les gravures archaïques du même type sont fort minoritaires (pas plus de 3 sur 14 recensées).

Il ne faut certainement pas donner à cette convention un sens chronologique strict. En effet, au Wâdi Djérât, deux félins anciens très semblables, de même technique et de même patine, qui se font face, sont l'un monoculaire (n° 558), l'autre dioculaire (n° 559). Dans le même site, on remarquera pareillement que le Rhinocéros n° 769, dioculaire, est poursuivi par un personnage monoculaire de même technique et de même patine ; que le jeune Hippopotame n° 1247, monoculaire, suit une mère dioculaire n° 1246 ; que l'Eléphanteau n° 2474, monoculaire, se trouve devant l'Eléphant adulte dioculaire n° 2473 ; que le Rhinocéros n° 1948 et 1949, monoculaires, côtoient un congénère dioculaire de mêmes techniques et patine, n° 1946 (LHOTE, 1976). Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples *ad nauseam* pour montrer que des gravures parfaitement contemporaines parfois utilisent et parfois ignorent cette particularité de style. Or, le « diocularisme » étant l'une des caractéristiques du « réalisme intellectuel » (qui est l'un des stades primaires de la recherche des formes, dans l'évolution du dessin enfantin), divers chercheurs (LUQUET, 1930 ; LEFEBVRE, 1964...) ont tenté d'établir un parallèle entre le développement de l'art enfantin et l'évolution de l'art dit « primitif », en élaborant des classifications dont l'assise théorique est, sinon franchement ethnocen-

Illustration non autorisée à la diffusion

triste, du moins très mal assurée (LE QUELLEC, 1983, pp. 294-297).

Il ne nous semble donc guère prudent de poursuivre de telles tentatives, cherchant à déduire du caractère « primaire » de la formule dioculaire dans le dessin enfantin, son caractère « archaïque » dans l'art rupestre saharien, et seule la multiplication de documents bien situés dans leur contexte permettra de préciser l'extension géographique et temporelle de ce point de style.

2) — Typologie des Éléphants.

Le critère habituellement retenu concerne la manière de représenter les oreilles. Sur de nombreuses figurations elles sont absentes (ex : Wâdi Zrêda, au Fezzan septentrional : fig. 2, n° 5), ou bien simplement suggérées par un trait unique joignant la nuque à la trompe ou à la bouche (ex : Wâdi Bûzna, fig. 2, n° 4). Ce trait peut être doublé, comme c'est justement le cas dans la gravure du Wâdi Bûzna qui fait l'objet de la présente analyse (fig. 1, n° 12). Ce trait peut par ailleurs affecter la forme d'un 3, et ainsi représenter les deux oreilles du même côté (oreilles « bilobées », par ex. : Šormet el-Greibât au Fezzan septentrional, inédit, fig. 2, n° 6). Le tracé des

oreilles peut être inclus dans le dessin de la nuque, et l'on observe alors le type baptisé « en ailes de papillon » par Th. Monod (1932, p. 108) (ex. : Wâdi Zrêda, fig. 2, n° 2). Enfin, les exemplaires les plus réalistes, à oreilles festonnées et rayonnées, se trouvent surtout dans la région du Mathendûš et du Djérât (ex. : In Galjeien, fig. 2, n° 1). Chacun de ces types principaux peut présenter de nombreuses variantes, mais il ne semble guère possible de les exploiter chronologiquement (LHOTE, 1976, p. 777), sauf pour ce qui est de celui dit « en ailes de papillon », dont l'origine paraît se situer chez les Chasseurs de l'aire du Nil, et qui n'aurait gagné le Sahara central qu'à l'époque pastorale avancée (HUARD et LECLANT, 1980, p. 76, et 511 à 513 ; MUZZOLINI, 1983, p. 505). En ce cas, les très rares figurations archaïques de ce type, au Sahara central, résulteraient d'un phénomène de convergence dans le processus de stylisation (HUARD et LECLANT, 1980, p. 513).

En ce qui concerne le spécimen du Wâdi Bûzna (fig. 1, n° 12), remarquons que son oreille a été tracée en deux temps, le trait poli original ayant été doublé par un trait piqueté de même patine, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit d'un travail inachevé, attendant encore son polissage, ou bien d'une reprise beaucoup plus tardive.

	Sud-Oranais	Djérât	Mathendûš	Šâti et Ajâl	Akakus	N.-O. de l'Air	Tassili	Ennedi-Tibesti
HomoToceras	12	1	0	0	0	0	0	0
Eléphants	10	7	1	1	0	0	0	3
Félins	8	4	2	0	3	1	0	0
Rhinocéros	7	5	1	1	0	0	0	0
Antilopes	3	2	1	0	0	0	0	0
Bovidés	2	4	2	1	0	0	1	0
Buffles	1	0	1	0	0	0	0	0
Caballins	1	0	0	0	0	0	0	0
Béliers	1	0	0	0	0	0	0	0
Autruches	1	5	0	0	0	0	0	0
Personnages	0	1	0	0	0	0	0	0
Hippopotames	0	4	0	0	0	0	0	0
"Macacques"	0	0	5	0	0	0	0	0
Crocodile	0	0	1	0	0	0	0	0
Girafes	0	0	0	1	0	0	0	0
TOTAL	46	33	14	3	3	1	1	3

Fig. 4 - Tableau de fréquence des animaux dioculaires, classés par provinces rupestres (d'après : LHOTE, 1970 ; HUARD et ALLARD, 1976 et VAUFREY, 1939 pour le Sud-Oranais ; LHOTE, 1976 ; HUARD et LECLANT, 1980 pour Djérât ; FROBENIUS, 1937 ; JACQUET, 1978 et HUARD et LECLANT, 1980 pour Mathendûš ; GRAZIOSI, 1942 ; PAUPHILET, 1953 et LE QUELLEC, 1983 pour le Šâti et l'Ajâl ; MORI, 1965 pour l'Akakus ; LHOTE, 1972 pour le Nord-Ouest de l'Air ; HUARD et LECLANT, 1980 pour l'Ennedi-Tibesti).

3) Autruches à bec ouvert

Ce type de représentation demeure fort rare, au sein de l'ensemble des milliers d'Autruches ornant les roches historiées du Sahara, toutes époques confondues. Les deux exemplaires du Wâdi Bûzna sont les premiers à être relevés en Libye. Trois ont été antérieurement trouvés au Wâdi Djérât : ce sont les gravures de patine totale, et considérées comme « bubalines » par H. Lhote (1976, n° 797, 1457 et 1719). Deux autres, au trait poli et également de patine totale, sont peut-être contemporaines de celles de Djérât, desquelles les rapproche leur inventeur, qui les a remarquées à Ti-n-Tékilt (Tassili) (LHOTE, 1967, p. 225, et fig. 7, n° 16). Il pourrait s'agir, au Sahara central, d'une convention archaïque, mais les relevés en sont encore trop peu nombreux, au stade présent de la recherche, pour conduire à des certitudes.

REMARQUES SUR CERTAINES DES ESPÈCES REPRÉSENTÉES

1) Rhinocéros

Il est malaisé de distinguer, sur les rupestres, entre le Rhinocéros blanc (*Ceratotherium simum*, Burchell), et le Rhinocéros noir (*Diceros bicornis*, L.). Ce dernier possède pourtant une lèvre supérieure triangulaire bien différente du museau carré de *simum*, qui est beaucoup plus grand que le Rhinocéros noir, dont la tête est plus allongée, et qui présente une bosse massive sur la nuque (DEKEYSER, 1955, pp. 313-317 ; DORST et DANDELLOT, 1976, pp. 168-171). Ce dernier caractère morphologique incite à identifier celui du Wâdi Bûzna comme étant un *simum*. Cette espèce est d'ailleurs celle qui semble généralement le mieux correspondre aux 119 exemplaires gravés dans le Djérât (LHOTE, 1976, p. 778). Au Fezzan septentrional, la bosse est absente des deux exemplaires du Wâdi Zrêda (LE QUELLÉC, 1983, n° 291 et 292), mais se retrouve sur ceux du Târut (*ibid*), n° 876 et 879. Un exemplaire inédit du Wâdi Bûzna (fig. 2, n° 3), situé près des Eléphants publiés par A. Pesce, mais qui avait échappé à cet auteur, présente lui aussi une semblable protubérance.

2) Serpents

Cet animal est assez rarement figuré par les graveurs. Au Fezzan septentrional et central, on ne connaît que le spécimen du Wâdi Zrêda (LE QUELLÉC, 1983, n° 503) et ceux de Timissit (près de Ghadamès), associés à des spirales (DAVID et HUARD, 1979). Parmi les gravures des Chasseurs, ce thème semble plutôt spécifique du Sud-Oranais

(ALLARD-HUARD et HUARD, 1981, p. 31, et fig. 20, n° 6). Près de Djanet, plusieurs serpents sont gravés sur un rocher, à l'entrée de la Chaaba Arkouya (LHOTE, 1976, p. 785). Dans le Djérât, il s'en trouve un (*Python ?*), de patine totale et d'époque « bubaline », qui ondule au-dessus de deux Hippopotames (*ibid*, n° 1249) ; plusieurs autres sont de patine totale mais d'époque indéterminée (*ibid*, n° 413 et 772), et une petite série, de patine chamois, est d'époque caballine (*ibid*, n° 183, 416, 858 et 1102). Un motif serpentiforme est connu dans le Jebel Ahellane, près d'Arak (Hoggar nord-occidental) (DAVID et HUARD, 1979, p. 460), et quelques autres se trouvent au Tibesti (deux dans la grotte d'Aozi ; un, à langue dardée, dans la grotte de Tehi Droussou ; cinq à Daar Toï, dont deux à tête renflée), ainsi que dans l'Ennedi (HUARD, 1965, pp. 66 et 68, et fig. 14, n° 1 à 5, 10, 11, 15, et fig. 15-16). Si l'on quitte le Sahara central et nigéro-tchadien pour des domaines plus orientaux, on remarque qu'en Ethiopie, deux gravures de serpents, piquetés et assez réalistes, sont connues à Edit. V. Franchini évoque à leur propos la possibilité d'un culte du serpent (FRANCHINI, 1963, p. 2 et 4, et fig. 7-8). Dans la région du Wâdi Qu'eyf (Nord-Yémen), 8 serpents piquetés côtoient des gravures camélines ou caballines. L'un d'eux se trouve près d'un croissant à indentation de patine plus foncée (ČERVIČEK et KORTLER, 1979, p. 228, fig. 11-12, et photos 2 et 5).

En définitive, les exemplaires les plus anciens semblent se trouver au Sahara central (Djérât et Timissit), qui se trouve être, avec la région du Nil, l'un des deux centres archaïques et indépendants de la diffusion du thème de la spirale, dont le symbolisme est très fréquemment lié à celui du serpent, sur les rupestres (HUARD et LECLANT, 1980, pp. 105, 259 et 319).

3) Bovinés

Seuls les n° 13 et 14 sont aisément identifiables. On reconnaîtra dans le second un *Bos africanus*, variété définie, par l'allure de son cornage, à l'intérieur de l'ensemble *Bos Primigenius* (MUZZOLINI, 1983, pp. 53-54). Quant au n° 13, il s'agit de la variété « à cornes en avant », souvent identifiée dans la littérature saharienne comme *Bos brachyceros*, à la suite d'une détermination fautive de A. Pomel (1894), pérennisée par de nombreux auteurs (notamment LHOTE, 1976). A. Muzzolini a bien montré que la présence de shorthorns vrais ne devient certaine en Egypte qu'à partir du Nouvel Empire, et demeure extrêmement improbable au Sahara central avant le 1^{er} millénaire av. J.-C. (MUZZOLINI, 1980, p. 354 ; et 1983, pp. 167, 212-213, 471, 531).

En réalité, les Bœufs « à cornes en avant », qui se raréfient au cours de l'ère pastorale jusqu'à

s'éteindre devant l'invasion des types *africanus* puis *brachyceros*, ne correspondent ni à une convention de dessin (MUZZOLINI, 1983, p. 479), ni à un phénomène culturel (*ibid*', p. 482). Il s'agit très vraisemblablement d'une spécialité génétique, au sein du troupeau *primigenius* = *africanus*, n'y constituant qu'un « trait » et non une sous-espèce, et qui aurait été peu à peu éliminée par une « sélection directionnelle consciente » (*ibid*', pp. 485-486).

L'étude statistique des fréquences relatives entre *africanus* à longues cornes possiblement lyrées, et Bœufs « à cornes en avant », montre que ces derniers sont surtout nombreux dans l'Atlas oranais et marocain, dans l'Ahnet, et au Sahara central. Plus précisément, on rencontre un fonds d'*africanus* à l'Est (aire du Nil et région d'"Awenât), un fonds où prédominent les cornes en avant dans les régions nord-occidentales, et des troupeaux mixtes au Sahara central (*ibid*', p. 528-529). Sachant que ces Bœufs « à cornes en avant » attestent la persistance d'un trait de l'antique *Bos primigenius*, et que leur fréquence est inversement proportionnelle à la distance génétique du troupeau par rapport à l'Auroch primitif (*ibid*', pp. 485-486, 488, 528-529), on comprendra que ces constatations prennent une grande importance lors de l'étude des débuts de la domestication.

TRAITS CULTURELS

I) — L'arme courbe

Le personnage n° 9, qui est le plus récent de ceux du Wâdi Bûzna, brandit une arme courbe, probablement en direction de l'Autruche n° 8. Il s'agit là de l'une des armes les plus anciennement figurées (avec l'arc) dans les foyers archaïques des Chasseurs du Sahara central (Mathendûš, Djérât) et du Nil égypto-nubien (art pré-dynastique, gravures de Nubie). Elle a été transmise aux Chasseurs et aux Chasseurs-Pasteurs du Sahara tchadien, et elle est également connue des Pasteurs-Peintres du Tassili et de l'Akakus. Dans des provinces rupestres plus septentrionales, elle a longtemps survécu sous la forme d'un bâton utilisé par les Pasteurs constantinois pour se faire obéir du bétail (HUARD et LECLANT, 1980, pp. 173, 175, 181, 187, 192). A l'époque historique, des armes courbes étaient peut-être encore utilisées par les Maces (entre les deux Syrtes) et aussi par les Garamantes, voire, jusqu'au VI^e siècle, par les fantassins marmarides, dans la région syrtique (GSELL, 1928, t. I, p. 202, note 9 ; t. VI, p. 46, note 7), alors que de nos jours, des armes semblables (bilbil, sarafok) sont employées par les Bédja et les Nuba à l'Est du Sahara, et par les Maba au Sud, pour tuer des oiseaux, Gazelles et Mammifères de petite taille (HUARD et LECLANT, 1980, p. 175).

2) — La queue postiche et les parures en dépouilles d'animaux

Les personnages n° 10 et 11, en rapport avec l'Éléphant n° 12, sont tous deux porteurs de queues postiches. Ces parures ne sont pas rares sur les gravures fezzanaises archaïques. Au Mathendûš, un chasseur de Rhinocéros d'In Habeter II en porte une, accrochée à la taille (FROBENIUS, 1937, pl. LXX et LXXI), de même qu'un personnage incomplet du même site (HUARD et ALLARD, 1971, fig. 2, n° 2). Un archer du même lieu en a peut-être une très courte (FROBENIUS, 1937, pl. LXVIII-b) et il est possible que l'un des porteurs de Tel-Isaġen II en possède également une (*ibid*', pl. LII-a). Plus tard, et dans la région du Šâti, plusieurs queues postiches sont attestées dans le Wâdi Zrêda (LE QUELLEC, 1983, n° 225, 330, 331, 401) et certaines semblent appartenir à des dépouilles animales jetées sur les épaules de leurs possesseurs (*ibid*', n° 402, 420, 451, 466). Dans le Wâdi Târût, non loin du site précédent, quelques personnages en portent aussi (*ibid*', n° 702, 810). Dans le secteur d'Awenât, un personnage du Zolat el-Hamad en a une (RHOTERT, 1952, pl. XLVII, n° 5), alors qu'au Kargûr et-Talh, un Pasteur de Bovinés (*ibid*', p. 38, fig. 51 et pl. XIII, n° 2), et deux femmes armées de lassos (*ibid*', p. 37, fig. 48-49, et pl. XVII, n° 2), en sont également pourvus. Dans le Jebel Ben Gnêma, plusieurs queues postiches se remarquent au niveau local le plus ancien (HUARD et LECLANT, 1980, fig. 27, n° 1 à 5) ou à une période plus tardive (*ibid*', fig. 27, n° 6).

Initialement, le port de la queue de postiche, attesté dans toutes les provinces rupestres (*ibid*', pp. 133 à 139) est lié à celui de dépouilles d'animaux, destinées à camoufler les Chasseurs lors de l'approche du Gibier. Cet ornement a par la suite survécu au sein de sociétés dont l'économie n'était pas forcément fondée sur la chasse. C'est ainsi qu'en Egypte, la pardalide sera longtemps portée par les prêtres, lors de cérémonies funéraires, et que le Pharaon portera jusqu'à Basse Époque une queue de taureau fixée à une ceinture amovible (GIEDION, 1966, p. 43). Il n'est d'ailleurs pas indifférent de constater que l'un des hiéroglyphes utilisés pour écrire le nom de Bès, — divinité d'origine probablement africaine et habituellement parée de la queue d'une dépouille de Félin —, représente une peau dont les pattes ont été sectionnées ou pliées, et dont la queue seule demeure donc visible (BERNOLLES, 1966, p. 52). Dès lors peuvent mieux se comprendre les figurations semblables au personnage n° 10, qui présente, outre la queue postiche et ses deux jambes, un quatrième trait qui semble ne pas pouvoir être interprété par un ithyphallisme très improbable chez un chasseur apparemment en difficulté devant un Éléphant. Une telle particularité s'explique parfaitement par le procédé de fixation d'une peau-parure

laissée en son intégrité, par nouée des pattes antérieures, ou mieux encore, par pliure sur elle-même à moitié de sa longueur, de part et d'autre d'une ceinture qui la maintient en laissant pendre les pattes antérieures sur les côtés, et les postérieures, avec la queue, en arrière (*ibid*, p. 50). Une femme de Jabbaren arbore une dépouille maintenue de cette manière autour de sa taille, dans une peinture dont le réalisme lève tous les doutes à ce sujet (BREUIL, 1955, fig 103-a, à droite). Ainsi compris, le personnage n° 10 devient très lisible, compte tenu de l'esprit, de la petite taille et de la technique de réalisation d'une figure pour laquelle on ne s'est pas encombré de détails.

3) — *L'arc court et convexe*

Le personnage n° 11 s'attaque à l'Éléphant n° 12 avec un arc court et convexe. Un autre arc du même type, mais incisé de façon plus réaliste, est également dirigé vers un Éléphant, monumental, par un Chasseur de petite taille, parmi les gravures du Bûzna publiées par A. Pesce (1968, pl. LXVIII et LXIX).

Au Sahara central, une soixantaine d'arcs divers ont été inventoriés et étudiés par P. HUARD et J. LECLANT, au niveau des Chasseurs (1980, p. 149 sq). En analysant l'ensemble des documents connus du Nil à l'Atlantique, ces auteurs ont pu établir que l'arc court convexe, en forme de D, a été le plus anciennement utilisé dans les foyers des Chasseurs archaïques du Sahara central et du Nil. A ce type d'armes, se sont ultérieurement ajoutés des arcs plus longs, à double courbure, apparus d'abord dans la vallée du Nil, puis introduits au Sahara central et chez les Pasteurs-Peintres du Tassili, ainsi que chez les graveurs de l'Atlas saharien, où ils sont majoritaires (*ibid*, pp. 151-153, 173). Ces arcs évolués sont absents du Fezzan central et septentrional, et on n'en connaît au Fezzan méridional que quelques exemplaires exceptionnels, attribués à la phase pastorale antique locale, dans une scène de In Ehed où trois chasseurs à coiffure en cimier attaquent un Mouflon en compagnie de deux Chiens levrettés (MORI, 1965, pl. 103 et 137).

4) — *Le piège circulaire*

L'Éléphant n° 12, menacé par l'archer n° 11, semble en arrêt devant un piège circulaire n° 7. Parmi les centaines de figurations de pièges de divers types reconnues dans les diverses provinces rupestres du Sahara, les plus anciennes sont parfois très réalistes, mais elles côtoient souvent des « représentations réduites et symboliques » (HUARD et LECLANT, 1980, pp. 274-275), qui prennent bientôt valeur de signes. C'est ainsi qu'au Mathendûs, les « Radnetzen » publiés par L. FROBENIUS (1937, pp. 34-41), et que cet auteur interprétrait selon une

symbolique lunaire ou solaire, sont des interprétations, plus ou moins réalistes, de pièges radiaires. Cependant, parmi les figurations de pièges circulaires fréquentes au Sahara central, le système radiaire est omis dans nombre de cas, et la fosse-piège n'est plus alors représentée que par un cercle placé — peut-être dans un but magique d'appropriation —, près de l'animal convoité. Sous cette forme, reconnue dans le Wâdi Bûzna, elle accompagne au Fezzan des Autruches du Jebel Ben Gnêma (HUARD et LECLANT, 1980, p. 251 et fig. 84, n° 15), d'In Habeter III (FROBENIUS, 1937, pl. XXXI, XXXIV et XXXV), du Wâdi Mathendûs (HUARD et ALLARD, 1971, fig. 4, n° 6), du Wâdi Masauda (GRAZIOSI, 1942, pl. 63) et de Sidi "Ali (Wâdi-I-Ajâl) (*ibid*, pl. 106-a), des Girafes d'In Habeter III (HUARD et ALLARD, 1971, fig. 4, n° 4, 5, 11 et 12) et de Bâb Maknûsa (HUARD et LECLANT, 1980, fig. 86, n° 10), ainsi que des quadrupèdes du Wâdi Zrêda (LE QUELLEC, 1983, n° 320 et 505).

CONCLUSIONS

La scène de chasse à l'Éléphant n° 10, 11, 12 surcharge les Bovinés n° 13, 14, ce qui n'est pas sans rappeler la superposition constatée à Masauda I (Fezzan septentrional) d'un Éléphant à ailes de papillon oblitérant un petit Bœuf naturaliste (GRAZIOSI, 1942, pl. 62). Au Šâti, P. GRAZIOSI, avait semblablement remarqué plusieurs figurations de la grande faune superposées à des « animaux domestiques », et qui leur étaient donc postérieures ou contemporaines (*ibid*, p. 120). Il avait désigné leurs auteurs par l'expression « Chasseurs du Šâti » (Gruppo venatorio dello Sciati) (*ibid*, p. 272), mais la dénomination « Chasseurs-Pasteurs du Šâti » eût certainement été plus correcte.

La scène cynégétique (et ceptologique) du Wâdi Bûzna se rapproche étonnamment par son thème, son style et sa technique, de celle du grand panneau du Zrêda V, où un Éléphant entravé et environné de figurations de Boviné est menacé par un chasseur armé d'un arc court et droit, cependant qu'un groupe de danseurs s'active tout autour de lui, et qu'un piège circulaire semble tendu derrière ses pattes postérieures. Il est remarquable qu'un Rhinocéros incisé de plus petite taille se trouve au-dessous de cette gravure, tout comme au Bûzna (LE QUELLEC, 1983, n° 251 à 300).

Toutes ces observations, jointes à l'impression stylistique que dégage le panneau du Wâdi Bûzna, et qui est fort éloignée de celle qu'offre le grand art des Chasseurs du Mathendûs, incitent plutôt à attribuer ce petit groupe de gravures à des « Chasseurs-Pasteurs » sinon du Šâti, du moins présentant avec eux de grandes affinités.

Il n'en demeure pas moins que les grands Élé-

phants naturalistes du Bûzna publiés par A. PESCE sont, à juste titre, considérés par lui comme appartenant à la même « école » que ceux qui ont fait la renommée du Wâdi Mathendûš (PESCE, 1968, p. 112).

Or, le Messak Settafet, dans lequel s'ouvre la vallée du Bûzna, se trouve à environ 100 km au Nord-Est du Mathendûš, et à 150 km au Sud-Ouest des premiers sites du Šâti. Par ailleurs, on n'y rencontre que deux passages vers le Sud, pour qui veut se rendre du Šâti au Mathendûš : le Wâdi Bûzna, ou bien la passe (Bâb) de Maknûsa, 40 km plus à l'Est, où des gravures de Chasseurs tardifs ont d'ailleurs été trouvées (PAUPHILET, 1953).

Le Wâdi Bûzna, un des deux lieux de passage obligés entre le Mathendûš et le Fezzan septentrional, via le Wâdi-I-Ajâl, se trouve donc être d'une part un point d'extension septentrionale extrême de la Culture des Chasseurs du foyer archaïque du Mathendûš, et peut d'autre part être interprété comme un point méridional extrême des témoignages laissés par les Chasseurs-Pasteurs du Šâti.

L'existence, sur les gravures du Šâti, d'œuvres portant la marque de l'ancien monde des Chasseurs, sous forme de scènes de chasse ou de piégeage, de signes et de divers traits culturels qu'on retrouve antérieurement chez les Chasseurs du Mathendûš, montre que les Chasseurs-Pasteurs du Šâti se situaient dans la mouvance tardive de ces derniers (LE QUELLEC, 1983, pp. 336-337).

Ainsi, la vallée du Bûzna a dû jouer un rôle important dans la diffusion vers le Nord de certains traits culturels des Chasseurs, et il serait souhaitable que des prospections systématiques y soient entreprises, du Messak jusqu'à la région du Mathendûš.

Institut des Sciences de la Terre,
Laboratoire de Préhistoire et Paléocologie
du Quaternaire de l'E.P.E.H.,
6, bd Gabriel, 21100 Dijon.

(1) En compagnie de D. BALLAUD, que je remercie vivement de l'aide qu'il m'a apportée sur le terrain.

ALLARD L. et HUARD P. (1981) — Les gravures rupestres du Sahara et du Nil, I, les Chasseurs ; *Études scientifiques*, Mars-Juin 1981, Éd. et Publ. des Pères Jésuites en Égypte, le Caire, 66 p.

BERNOLLES J. (1966) — *Permanence de la parure et du masque africains* ; Paris, CXXXIV, 632 p.

BREUIL H. (1955) — Les roches peintes du Tassili-n-Ajjer ; *Actes du Congrès Panafricain de Préhistoire*, II^e session, Alger, 1952, pp. 65-219.

CERVICEK P. et KORTLER F. (1979) — Rock Art Discoveries in the Northern Yemen ; *Paideuma*, 25, pp. 225-232.

DAVID D. et HUARD P. (1979) — Les spirales de l'oued Timisset (confins algéro-libyens) ; *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 76, n^o 10-12, pp. 454-462.

DEKEYSER P.-L. (1955) — *Les mammifères de l'Afrique Noire Française* ; Dakar, 126 p.

DORST J. et DANDELLOT P. (1976) — *Guide des grands Mammifères d'Afrique* ; Paris, 286 p.

FRANCHINI V. (1963) — I graffiti rupestri di Edit ; *Bulletino dell'Istituto di studi Etiopici*, vol. III, t. à p., 4 p.

FROBENIUS L. (1937) — *Ekade Ektab, die Felsbilder Fezzans* ; Graz, 79 p.

GIEDION S. (1965) — *L'Éternel Présent, la naissance de l'art, constance et changement, une contribution* ; Bruxelles, 391 p.

GRAZIOSI P. (1942) — *L'arte rupestre della Libya* ; Napoli, 2 vol.

GSELL S. (1928) — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* ; Paris, 8 vol.

HUARD P. (1965) — Recherches sur les traits culturels des chasseurs anciens du Sahara centre-oriental et du Nil ; *Rev. d'Egyptologie*, t. 17, pp. 21-80.

HUARD P. et LECLANT J. (1980) — *La culture des Chasseurs du Nil et du Sahara* ; Mém. du C.R.A.P.E., n^o XXIX, Alger, 2 vol.

HUGOT H.-J. et BRUGGMANN M. (1976) — *Les gens du matin, Sahara, dix mille ans d'art et d'histoire* ; Paris, 181 p.

LEFEBVRE L. (1964) — Essai de classification des styles d'art rupestre à propos des représentations humaines gravées du Sud-Oranais et du Constantinois ; *Libyca*, t. XII, pp. 265-292.

LE QUELLEC J.-L. (1983) — *Les figurations rupestres des Widyan Zrêda et Târût (Wâdi-š-Šâti), au Fezzan septentrional (Libye)* ; Dipl. de l'E.P.H.E., Dijon, 422 p.

LHOTE H. (1967) — Gravures rupestres du Tassili-n-Ajjer (Sahara central) ; *Objets et Mondes*, t. VII, fasc. 3, pp. 217-232.

LHOTE H. (1970) — *Les gravures rupestres du Sud-Oranais* ; Mém. du C.R.A.P.E., n^o XVI, Alger, 210 p.

LHOTE H. (1972) — *Les gravures du Nord-Ouest de l'Air* ; Paris, 206 p.

LHOTE H. (1976) — *Les gravures rupestres de l'oued Djérat (Tassili-n-Ajjer)* ; Mém. du C.R.A.P.E., n^o XXV, Alger, 2 vol.

LUQUET G.-H. (1930) — *L'art primitif* ; Paris, 60 p.

MONOD Th. (1938) — Contribution à l'étude du Sahara occidental, fasc. I, gravures, peintures et inscriptions rupestres ; *Publ. du Com. d'Et. Hist. et Sc. de l'A.O.F.*, Paris.

MORI F. (1965) — *Tadrart Acacus, arte rupestre e cultura del Sahara preistorico* ; Torino, 257 p.

MUZZOLINI A. (1980) — L'âge des gravures et peintures du Djebel Ouénat et le problème du *Bos brachyceros* au Sahara ; *Trav. de l'Inst. d'Art Préhistorique*, t. XXII, pp. 347-371.

MUZZOLINI A. (1983) — *L'art rupestre du Sahara central : classification et chronologie. Le Bœuf dans la Préhistoire africaine* ; Thèse de 3^e cycle, Aix-Marseille, 2 vol.

PAUPHILET D. (1953) — Les gravures rupestres de Maknûsa, Fezzan ; *Trav. I.R.S.*, t. 10, pp. 107-120.

PESCE A. (1968) — Rock carvings in the Wadi Buzna, Wadi el Ajal valley, Fezzan ; *Libya antiqua*, vol. V, pp. 109-112.

RHOTERT H. (1952) — *Libische Felsbilder, Ergebnisse der XI und XII Deutschen innerafrikanischen Forschungs-Expedition (Diae)*, 1933/1934/1935 ; Darmstadt, 146 p.

SATTIN F. (1965) — Le incisioni rupestri du Kuleba e delle Zinkakra ; *Libya antiqua*, vol. II.

VAUFREY R. (1939) — *L'art rupestre nord-africain* ; Arch. Inst. Paléontol. Hum., Mém. 20, Paris, 127 p.

ZOLI C. (1927) — Sculture libiche nel Fezzan ; *Riv. Col. Ital.*, Ann. I, n^o 1, pp. 7-13.